

TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL



GÉNÉRATION
2011

FINALITÉS
COMITÉS
TERRITORIAUX



MAISON
DU
HANDBALL

20 24
25

VENDREDI 28 FÉVRIER & SAMEDI 1^{ER} MARS

75
COMITÉ
PARIS

77
COMITÉ
SEINE-ET-
MARNÉ

78
COMITÉ
YVELINES

91
COMITÉ
ESSONNE

92
COMITÉ
HAUTS-
DE-SEINE

93
COMITÉ
SEINE-SAINT-
DENIS

94
COMITÉ
VAL-DE-
MARNÉ

95
COMITÉ
VAL-D'OISE



FOURNISSEUR OFFICIEL

Crédit Mutuel
Créteil

PARTENAIRE MAJEUR

INTERCOMITÉS
FFHANDBALL





LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 74
5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com



| | VENDREDI 28 FÉVRIER | SAMEDI 1 ^{ER} MARS |
|-------|--|-----------------------------|
| 9:30 |  ½ finale basse masc. Val-d'Oise ^(4B) vs Paris ^(3A)  | places 7-8 masc. |
| 10:50 |  ½ finale basse masc. Yvelines ^(3B) vs Hauts-de-Seine ^(4A)  | places 5-6 masc. |
| 12:10 |  ½ finale haute masc. Seine-S ^t -Denis ^(1A) vs Val-de-Marne ^(2B)  | places 3-4 masc. |
| 13:30 |  ½ finale haute masc. Seine-et-Marne ^(1B) vs Essonne ^(2A)  | places 1-2 masc. |
| 14:50 |  ½ finale basse fém. Val-d'Oise ^(4B) vs Paris ^(3A)  | places 7-8 fém. |
| 16:10 |  ½ finale basse fém. Yvelines ^(3B) vs Essonne ^(4A)  | places 5-6 fém. |
| 17:30 |  ½ finale haute fém. Seine-et-Marne ^(2B) vs Seine-S ^t -Denis ^(1A)  | places 3-4 fém. |
| 18:50 |  ½ finale haute fém. Hauts-de-Seine ^(2A) vs Val-de-Marne ^(1B)  | places 1-2 fém. |

 **YouTube** matches diffusés en direct : <https://www.youtube.com/@ligueidfdehandball4261>

Les équipes classées aux 6 premières places de leur tournoi seront qualifiées pour le tour inter-régional des intercomités.

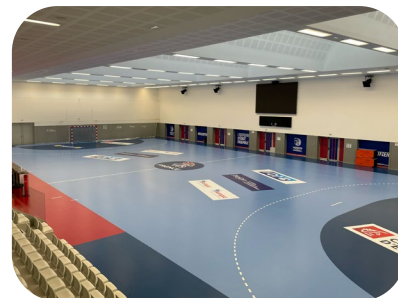


TAILLE DE BALLON

Masculin : taille 2
Féminin : taille 1

TEMPS DE JEU

2 x 25'
mi-temps : 5'
exclusion : 2'
3 TME par équipe, selon règle FFHandball



LIMITATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 14 joueurs sur la FdMe
- interdiction du recours à la prise en individuelle stricte sur un(e) joueur(se) adverse
- interdiction du recours au changement attaquant-défenseur systématique

ARBITRAGE

La division JAJ de la CTA de la ligue IDF désignera 1 binôme de jeunes arbitres officiels pour officier sur chaque rencontre. Les JAJ assureront également les fonctions de secrétaire et chronométrateur.

Réunion technique organisée entre le suiveur d'arbitres, les JAJ et les officiels responsables 45' avant le coup d'envoi.

RÈGLEMENT EN CAS DE MATCH NUL

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, on procédera à l'exécution de jets de 7m



Rappel du règlement fédéral sur le déroulement de jets de 7 m (article 3.3.6 du règlement des compétitions)

Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer (voir Livret de l'arbitrage, règle 4:1 4^e paragraphe). Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse. Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs. Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but.

Les arbitres décident du but à utiliser.

Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but.

L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs.

Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs. L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série. Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs.



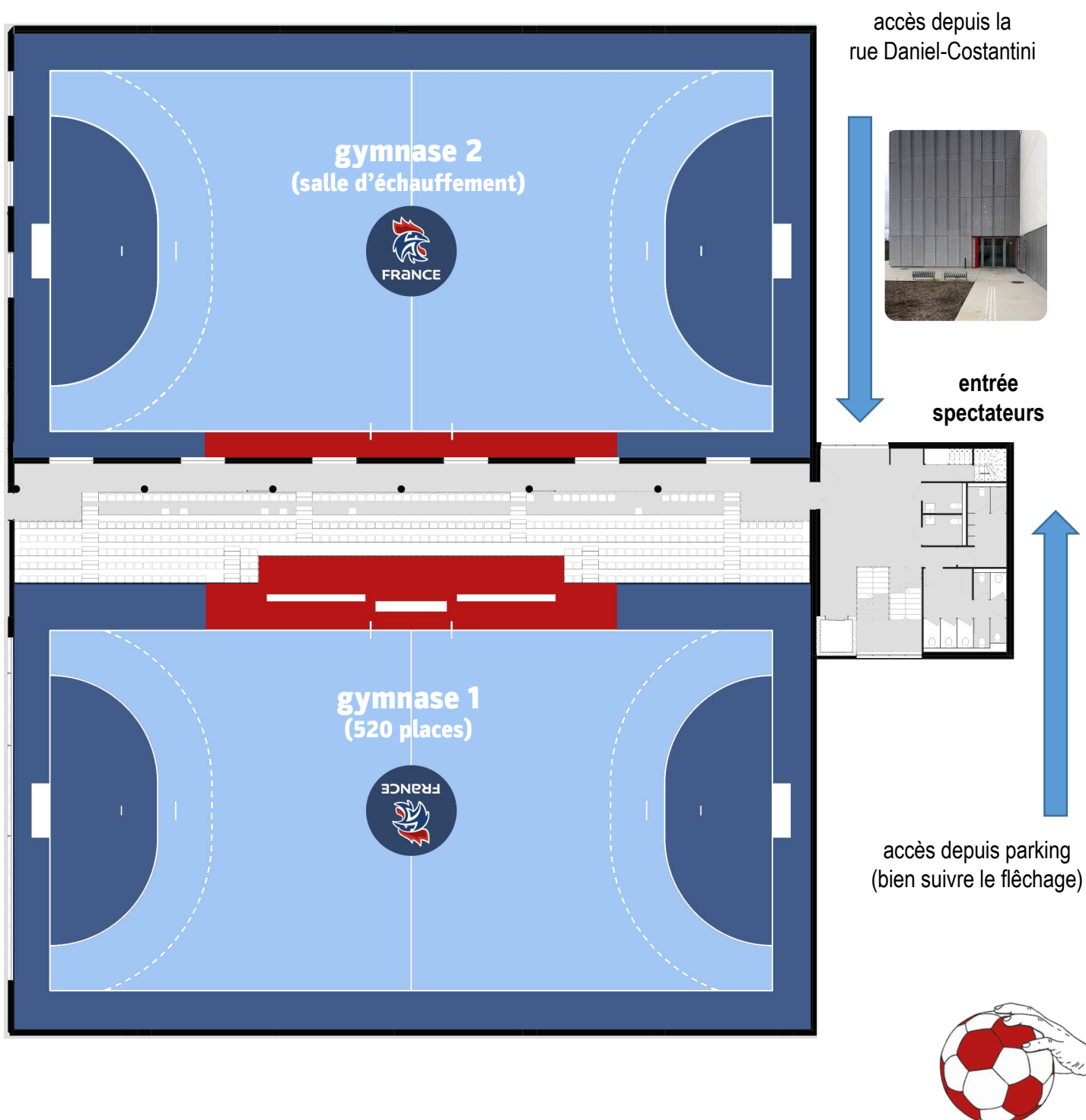
Maison du Handball : 1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil**Par la route :**

Autoroute A86, Sortie n°23 en direction de Provins/Troyes/Bonneuil – N406, Sortie Valenton Z.A. - Au rond-point, suivre D102.

Par les transports :

Métro Ligne 8 descendre à la station Créteil – Pointe au lac ou Bus n°393 descendre à la station Pointe du Lac.

L'accès du public se fera obligatoirement par l'entrée spectateurs



LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL

